

Passage au biflux : vos papiers s'il vous plaît !

ECOCITOYENNETE

L'événement

6

COURDIMANCHE
inios



Chiffres de la composition des ordures ménagères à Courdimanche donnés par la Communauté d'agglomération.

A partir du 8 mai, la collecte des déchets évolue à Courdimanche. Désormais nous passerons à une collecte en mélange (ou biflux). Concrètement, cela signifie que vous pourrez mettre dans vos sacs jaunes le papier, les revues et autres journaux. Un geste de tri simplifié pour une plus grande efficacité.

Ne nous voilons pas la face, les résultats de tri sur l'agglomération, mais aussi à Courdimanche, ne sont pas satisfaisants. La Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise procède chaque année à une analyse de nos sacs noirs pour évaluer la qualité du tri. Et dans nos poubelles, on trouve un peu de tout, et surtout beaucoup de déchets qui pourraient être mieux valorisés. « A Courdimanche, nous comptons atteindre les objectifs de réductions de déchets de -7% fixés par le Grenelle de l'environnement, » confirme Pascal Houeix, conseiller municipal délégué à l'Habitat. Le recours au biflux est l'une des solutions qui nous permettront d'améliorer nos performances de tri.

Comme vous le voyez sur l'illustration ci-dessus, plusieurs axes d'amélioration peuvent être dégagés : les 17% de compostables par exemple. La Ville proposera prochainement des solutions concrètes pour aider les habitants qui possèdent un jardin à mettre en place chez eux des composteurs. Les 16% d'embal-

pages recyclables sont uniquement générés par un défaut de tri, comme les 9% de verre. Le papier à lui seul représente 6% et le textile (lui aussi recyclable grâce aux bornes prévues à cet effet) atteint 8%. En tout, 59% des déchets contenus dans nos sacs noirs pourraient être valorisés dans la filière de tri.

Tous dans le même sac !

.....
« 59% des déchets présents dans nos ordures ménagères n'y ont pas leur place »

Le principe du biflux est simple : **à partir du 8 mai**, plus besoin de vous déplacer pour trier les papiers de la maison (journaux, revues, annuaires, publicités, courriers, etc.), vous n'aurez qu'à les mettre dans vos sacs jaunes (collectés tous les mercredis matin). Les bacs gris resteront cependant en place quelques semaines avec des informations de sensibilisation sur place, le temps que chacun prenne l'habitude.

Désormais, le tri entre les emballages et le papier se fera directement au centre de tri. **Le verre, lui, continuera d'être collecté via les points d'apport volontaire.** « Simplifier les gestes, faciliter le tri... cela nous permettra d'optimiser notre gestion des déchets. Les avantages sont nombreux, à commencer par le bénéfice pour l'environnement. Mais c'est aussi un enjeu économique à l'échelle de la commune comme à celle de l'habitant, » souligne Elvira Jaouën.

Des avantages collatéraux

Les bénéfices sont nombreux et tangibles. Ce passage en collecte en mélange comporte plusieurs avantages : il simplifie le tri pour les Courdimanchois, le rend plus efficace (en moyenne 20% supplémentaires constatés sur les villes déjà passées au biflux) et il permet de réduire les nuisances sonores et l'impact sur l'environnement (moins de camions en circulation). À court terme, elle crée de l'emploi dans la filière du traitement des déchets, et permettra à plus long terme d'alléger la facture de ramassage et aussi d'atténuer le coût du recyclage.



Des sacs-poubelles mis à disposition par la Ville

Pour inciter les Courdimanchois vivant en habitat individuel (63% de l'habitat de la ville), la municipalité propose chaque année une distribution gratuite de sacs à déchets. **Le samedi 6 avril prochain au Centre technique municipal, de 9h à 17h**, vous pourrez retirer une quantité de sacs couvrant votre besoin annuel, soit : 100 sacs noirs, 75 sacs jaunes et 30 sacs papier pour vos déchets verts. Il n'y a qu'une seule dotation de sacs noirs par an, pour les autres sacs le réassortiment peut se faire au besoin. Une fois par semaine, l'hôtel de ville et le CTM assurent un accueil dédié (renseignements au 01 34 46 72 00).



Soyez éco-actifs

Le groupe de travail « Réduisons nos déchets », composé d'élus, d'agents de la Ville et d'habitants, a été créé en 2011 pour analyser les problématiques et alimenter la réflexion autour de l'amélioration du tri. Il se réunit tous les deux mois environ et formule des propositions pour mettre en place des actions concrètes pour une meilleure gestion des déchets. Comment limiter nos déchets ? Comment se faciliter le tri au quotidien ? Quels aménagements sont à repenser ? Comment valoriser des objets défectueux ? Si vous souhaitez, ponctuellement ou régulièrement, donner votre avis et participer au débat, rendez-vous sur le site de la Ville rubrique « Réduisons nos déchets » pour vous inscrire ou, simplement, pour consulter les contributions.

“Ensemble pour réduire nos déchets”



INTERVIEW CROISÉE D'ELVIRA JAOUËN, MAIRE, ET DE PASCAL HOUEIX, CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ À L'HABITAT.

Le biflux semble répondre à un besoin de simplification et d'efficacité de tri. Six autres villes y étaient avant Courdimanche, pourquoi cette attente ?

Pascal Houeix : Nous avons manifesté notre intérêt pour ce mode de tri dès le début. Seulement, la décision du passage au biflux dépend de l'organisation des tournées de notre prestataire, nous devons donc attendre que d'autres villes nous rejoignent dans ce choix.

Elvira Jauouën : C'est désormais chose faite, les maires de Menucourt, Boisemont, Neuville, Puiseux et Osny s'engagent aussi dans cette voie. Nous avons demandé à la Sepur de mettre en place le plus rapidement possible ce changement, qui sera effectif dès la collecte du 8 mai.

D'après vous quels sont les enjeux de cette évolution dans le comportement de tri ?

E.J. : Les politiques locales ont un rôle majeur à jouer sur l'évolution des comportements. Nous le voyons bien, les résultats du tri peuvent être considérablement améliorés. Les pouvoirs publics doivent inciter et sensibiliser pour arriver à de meilleurs résultats. Nous assumons ce rôle et mettons tout en oeuvre pour y parvenir.

P.H. : Nous espérons améliorer considérablement les quantités de papier trié. Les Courdimanchois, qu'ils habitent en pavillon ou en habitat collectif, n'auront plus à se déplacer pour jeter leur papier. Cette simplification de la démarche va dans le bon sens et permettra une meilleure valorisation de ce déchet particulièrement apte à être recyclé. Ecologiques, économiques, les avantages sont multiples.

Quels sont les autres axes de réflexion pour optimiser la gestion des déchets ?

P.H. : Pour ce qui est de la collecte, nous allons entamer la réflexion avec la commission « Réduisons nos déchets » pour évaluer l'intérêt d'un passage à la conteneurisation. Un contenant dédié à chaque catégorie de déchets et de plus grande capacité pourrait limiter l'utilisation de sacs-poubelles ainsi que le passage des camions.

E.J. : La réflexion est globale et concerne tous les types de déchets. Dans le cadre du Plan Local de Prévention des déchets élaboré en partenariat avec l'agglomération, nous avons défini plusieurs axes de travail en lien avec la typologie de l'habitat et le mode de vie des Courdimanchois. Nous travaillerons donc sur la réduction et l'évitement des déchets fermentescibles, le renforcement du don et du réemploi, ou encore l'éco-exemplarité de la commune.

Zoom sur...

Stop à la PUB



Elles envahissent nos boîtes aux lettres et bien souvent on préférerait ne pas en recevoir, nous parlons bien sûr des publicités. Pour les limiter, la Ville a édité un autocollant que vous pouvez apposer sur votre boîte aux lettres. Il incitera les distributeurs à ne pas mettre de publicité dans votre boîte. Seule l'information des collectivités (agglomération, région, département, ville) vous sera distribuée.

Pour nos poubelles qui fait quoi, pourquoi ?

Pour mes ordures ménagères ?

C'est la ville qui collecte et la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise qui s'occupe du traitement de votre sac noir. Cette compétence est gérée dans le cadre de la filière Auror'Environnement, filière globale de traitement des déchets ménagers et industriels banals.

Pour les autres déchets ?

Là, c'est la Ville qui en a la charge. La société Sepur collecte à Courdimanche et dans d'autres villes de l'agglomération dans le cadre d'un groupement de commande.

Qu'est-ce que la taxe d'enlèvement des ordures ménagères ?

Pour le ramassage des ordures ménagères, chaque commune a le choix entre une taxe et une redevance. La Ville a choisi de fonctionner avec une taxe (qui n'oblige pas à l'équilibre). Chaque année l'Etat définit des bases et la commune vote un taux. Ce taux n'a pas varié depuis 2008. L'excédent permet de financer des dépenses directement liées à la politique publique de la propreté et de l'entretien (cantonniers, distribution de sacs-poubelles, etc.)

La propreté à Courdimanche : combien ça coûte ?

FINANCES

Au Conseil municipal du 28 mars dernier, l'équipe municipale a présenté les détails de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM). En 2013, les prévisions budgétaires l'annoncent pour la première fois déficitaire, pour autant l'augmentation ne sera pas répercutée sur les ménages courdimanchois.

En cohérence avec l'engagement municipal à ne pas augmenter les impôts, le taux voté cette année restera de 8,12%. La TEOM devrait représenter une recette estimée à 548 550 € en 2013, soit environ 11 000 € de moins qu'en 2012. Cette taxe permet de financer toutes les dépenses liées à la propreté de la ville (voir le détail plus bas). La principale augmentation pour 2013 concerne le traitement des déchets. Il est calculé par la Communauté d'agglomération en fonction du tonnage d'ordures qu'il reste à traiter. Le coût du traitement augmentera de plus de 25% (soit 60 612 €) en 2013.

Ce surcoût est directement corrélé avec la mauvaise performance de tri ! « Nous communiquons ces chiffres en toute transparence comme nous en avons l'habitude. Sans entrer dans le détail de l'analyse économique, cette augmentation est alarmante et vient grever directement les finances communales. C'est une dépense que nous pourrions contenir, c'est aussi pour cela que nous appelons chacun à s'impli-



quer dans la démarche de tri, » insiste Elvira Jaouën.

Tout le détail des dépenses de propreté en 2012* :

- 242 388 € pour le traitement des déchets
- 167 326 € pour la collecte sélective
- 84 641 € pour financer la brigade de propreté (3 cantonniers, un chargé de mission pour la mise en œuvre du Plan local de prévention des déchets)
- 20 088 € pour la distribution des sacs-poubelles
- 10 148 € au titre d'un marché de balayage mécanique
- 18 347 € pour l'achat de matériel (bennes, broyeur, etc.)
- 2 080 € pour des frais liés à la communication.

* montants exprimés Toutes Taxes Comprises

Les chats ont neuf vies, le papier cinq. Pour le papier c'est prouvé !

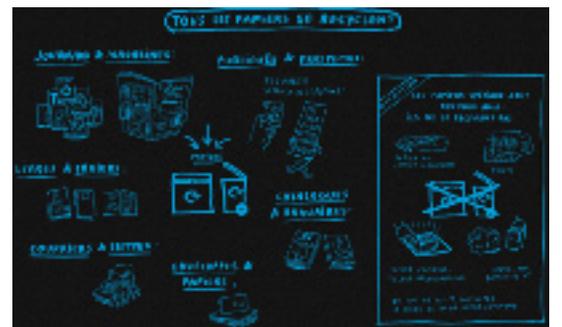
S'INFORMER

Tous les papiers se recyclent... C'est ce que tente de nous expliquer le site recyclons-les-papiers.fr créé par la société d'intérêt général ECOFOLIO. Un site que nous vous invitons à découvrir tant il regorge d'informations simples et accessibles à tous, des films, des animations, un petit livre numérique ! Morceaux choisis...

Une vie de papier



Une petite film humoristique vous présente une boule de papier qui raconte ses nombreuses vies, de magazine à lettre d'amour en passant par annuaire téléphonique !



Tout savoir sur le recyclage du papier

Le cycle du papier tout expliqué. Information intéressante, les papiers faux amis : photos, papier carbone, sulfurisé, aluminium, papier peint. Tous ceux-là ne se recyclent pas...

Quelques chiffres clés

- 130 000 emplois non délocalisables en France dans les métiers du recyclage (production, tri, collecte...)
- 475 000 feuilles de papier sont imprimées dans le monde chaque seconde !
- 550 litres d'eau économisés par an si vous trie par semaine : 2 magazines, 3 publicités, et 4 courriers !

Infos+ www.recyclons-les-papiers.fr
www.ecofolio.fr